

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2026 A 20H30



COMMUNE DE FORMIGUERES

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'occasion de la réunion du vingt-neuf décembre 2025, le conseil municipal a de nouveau été convoqué pour une réunion le cinq janvier 2026 à 20h30.

L'an deux mille vingt-six et les cinq janviers à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VAILLS Serge, Maire,

PRESENTS : S. VAILLS, A. COMPAGNON, R. VILALTA, P. MIRAN

ABSENTS : F. BADIE, J. CORREIA, J. LAUBRAY, P. PETITQUEUX, V. PICHEYRE,

PROCURATIONS : F. BADIE à R. VILALTA,

EN EXERCICE : 9

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil : A. COMPAGNON

## I. ORDRE DU JOUR

1. Décisions modificatives n°4 sur le budget communal principal
2. Tarifs distribution des secours sur pistes 2025-2026

## II. DELIBERATIONS

1.	DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL N°4	2025-D114
----	---	-----------

UNANIMITÉ

2.	INTÉGRATION AU BUDGET RATTACHÉ RMCF (01707) DES COMPTES DU BUDGET ANNEXE RMC (01702) CLOS PREAMBULEMENT INTEGRES DANS LE BUDGET COMMUNAL (01700)	2025-D115
----	--	-----------

UNANIMITÉ

3.	RETRAIT DE LA DELIBERATION 2025-D028	2025-D116
----	--------------------------------------	-----------

UNANIMITÉ

4.	REPRISE D'AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET RMC 01702 SUR LE BUDGET RMCF 01707	2025-D117
----	--	-----------

UNANIMITÉ

5.	<b>DECISION MODIFICATIVE N°2 ANNULANT ET REMPLACANT LA DECISION MODIFICATIVE DE LA RMCF</b>	2025-D118
----	---	-----------

**UNANIMITÉ**

6.	<b>DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL N°5</b>	2025-D119
----	--	-----------

**UNANIMITÉ**

7.	<b>BAIL GENDARMERIE</b>	2025-D120
----	-------------------------	-----------

**UNANIMITÉ**

**Séance levée à 21h30.**

**Fait à Formiguères le 08 janvier 2026.  
Publication après validation en séance.**